



**Rapport annuel du Conseil d'établissement
2021-2022**

École Les Sources

Août 2022

Adopté à la rencontre du 29 août 2022

J'ai le plaisir de vous présenter le dix-neuvième rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Les Sources qui fait état des principales activités du Conseil pour l'année 2021-2022. Ce rapport est requis en vertu de l'article 83 de la Loi sur l'instruction publique.

1. Composition du Conseil d'établissement (CE)

Le Conseil se compose de onze membres dont cinq parents, deux représentants du personnel enseignant, un représentant des professionnels, deux représentants du personnel de soutien dont au moins un du Service de garde et jusqu'à deux membres de la communauté (non-votant). La directrice de l'école, Madame Chantale Bouchard, participe activement aux réunions, mais n'a pas le droit de vote.

Les parents:

- Madame Véronique Dorval (1^{ère} année du mandat);
- Madame Karine Briand (2^e année du mandat);
- Madame Isabelle St-Pierre (2^e année du mandat) déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire;
- Madame Andrée Robitaille (1^{ère} année du mandat)
- Monsieur Bernard Déry (2^e année du mandat), président du Conseil d'établissement.

Les membres du personnel de l'école:

- Madame Martine Bélanger, représentante du personnel enseignant
- Madame France Beauséjour, représentante du personnel enseignant
- Madame Sonia Falardeau, représentante du personnel de soutien
- Madame Nathalie Flaschner, représentante du personnel du service de garde

- Aucun membre de la communauté n'a participé au Conseil d'établissement cette année.

2. Calendrier des réunions

Les membres du Conseil d'établissement se sont réunis à neuf reprises au cours de l'année 2021-2022 en incluant la rencontre du mois d'août 2022. Ces rencontres, qui sont ouvertes au public, se sont tenues aux dates suivantes :

- 20 septembre 2021
- 25 octobre 2021
- 22 novembre 2021
- 20 décembre 2021
- 7 février 2022
- 4 avril 2022
- 16 mai 2022
- 13 juin 2022
- 29 août 2022

Les rencontres se sont parfois tenues en vidéoconférence afin de respecter les règles de distanciation sociale. Lorsque possible, elles ont eu lieu en présence à l'école.

3. Budget du Conseil d'établissement

Le budget du Conseil vise essentiellement la réalisation de son mandat. À cette fin, il comprend notamment les frais de formation, les frais d'aide à la préparation des procès-verbaux, des frais pour la consultation des parents aux quatre ans et certains frais de repas et de gardiennage. Les états financiers sont présentés en annexe. Le solde final incluant les surplus des années antérieures s'élève à 1759\$.

Les règles budgétaires ont changé en 2021-2022. Les frais de secrétariat et de préparation des procès-verbaux sont maintenant à la charge du Centre de Services Scolaires et n'apparaîtront plus au budget du Conseil. De même, les surplus accumulés ne seront plus transférables pour cette année. Le surplus sera donc retourné au CSSS. Le Conseil d'Établissement des Sources a proposé au CSSS qu'un surplus de l'ordre de 2500\$ puisse être conservé afin de donner une certaine marge de manœuvre aux Conseils. Cette proposition a été bien reçue et sera débattue au CA du CSSS.

4. Résumé des activités saillantes et des grands dossiers

En plus des activités courantes réalisées dans le cadre du mandat légal du Conseil d'établissement selon la Loi sur l'instruction publique (voir point 5), le C.É. a réalisé quelques activités visant à actualiser sa mission et s'est attardé plus particulièrement sur certains dossiers jugés importants. En voici un résumé :

a. Vie communautaire et communications

Le C.É. a poursuivi ses efforts pour favoriser la vie communautaire dans l'école en favorisant notamment la communication avec les parents.

- Cette année encore, des efforts ont été investis pour alimenter la page Facebook, pour harmoniser celle-ci avec le site de l'école, mais également ajouter une plus-value en termes de compte-rendu de la vie scolaire (p.ex., photos des activités spéciales). Mme Véronique Dorval, membre du C.É., s'est assurée de garder la page Facebook vivante, avec succès et de concert avec le personnel. Cette initiative semble appréciée. L'initiative du « mot du président » dans l'Info-Parents s'est poursuivie, lorsque les circonstances s'y prêtaient.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 8 septembre 2021, dans le gymnase de l'école. Une forte participation des parents a été constatée. Des élections ont eu lieu pour choisir les nouveaux membres du C.É.

b. Dossiers spéciaux

Quelques dossiers spéciaux ont été traités cette année :

- Depuis plusieurs années, le C.É. pose des actions pour améliorer la sécurité aux abords de l'école. Dans les suites de la démarche «À pieds, à vélo, Ville active» entreprise en 2016, le C.É. a gardé une suivi de manière à s'assurer que l'environnement immédiat de l'école puisse favoriser les déplacements sécuritaires et actifs des enfants.
 - L'information concernant les endroits sécuritaires pour venir reconduire les enfants en

voiture a été transmise et plusieurs messages de rappel ont été faits par la direction de l'école, ainsi que dans le Mot du Président.

- Décorations : à l'initiative des parents membres du C.É. et sous le leadership de Mme Karine Briand, membre du C.É., l'école a été décorée pour plusieurs des fêtes traditionnelles en cours d'année. Cette initiative a été grandement appréciée des élèves et du personnel.
- L'épidémie de Covid-19 a encore cette année affecté le fonctionnement et la vie à l'école. Le C.É. a été disponible pour assister la direction et le personnel dans la mesure du possible.
- Collaboration avec la Fondation : le C.É. a collaboré et supporté les efforts de la Fondation de l'École Les Sources, en particulier en lien avec le projet de cour extérieure en conception depuis quelques années, et finalement réalisé en 2022.
- Enseignement de l'anglais : le C.É. a mis sur pied un comité pour réfléchir aux moyens de bonifier l'enseignement de l'anglais à l'école. L'objectif est que les élèves soient mieux préparés pour l'anglais intensif en 6^e année. Ces activités se poursuivront en 2022-2023, avec la participation d'enseignants au comité.

5. Dossiers courants

Dans le cadre de ses activités annuelles, le Conseil adopte ou approuve différents dossiers qui touchent les activités de l'école. Voici une liste des principaux dossiers traités, commentés à la lumière des discussions et actions ayant eu lieu cette année:

- Le projet éducatif : le projet éducatif a été renouvelé. Le C.É. a veillé, avec le personnel et la direction, à sa mise en application;
- Le code de vie : ajout du concept de cyber-intimidation et d'éléments concernant l'utilisation des médias électroniques;
- Le budget de l'école : le C.É. a été consulté sur l'utilisation de différentes mesures budgétaires ponctuelles du gouvernement ;
- La reddition de compte (ex : convention de gestion, plan de lutte contre l'intimidation) : ajout du concept de cyber-intimidation, particulièrement à propos avec l'enseignement à distance;
- Enseignement à distance : travail de concert avec les enseignants et la direction pour permettre que l'enseignement à distance se déroule aussi bien que possible;
- Les activités du Service de garde : rien à signaler;
- Les sorties de fin d'année : le C.É. a rappelé l'avis des parents comme quoi la sortie de 6^e année pourrait se faire dans un cadre plus « culturel » (visite d'une ville) que dans un camp de plein-air, puisque les élèves visitent des camps pratiquement à chaque année de leur primaire;
- Les activités éducatives pour l'ensemble de l'école et pour chaque classe : avec la reprise des activités suite à la pandémie, le C.É. a mentionné son intérêt pour que les activités culturelles soient bonifiées autant que possible;
- L'approbation de l'utilisation des locaux durant la période estivale : rien à préciser;
- Plusieurs dossiers de consultation du Centre de services scolaire des Découvreurs (ex. : critères d'inscription des élèves, cadre d'organisation des services éducatifs);
- Grille-matières : approbation de la planification des apprentissages en orientation scolaire et professionnel et d'éducation à la sexualité ;
- Matériel scolaire : suivi des mesures mise en place pour assurer la gratuité scolaire, approbation des listes de matériel scolaire, recommandations sur la consolidation du matériel entre les années;

- Approbation de projets communautaires : le C.É. est parfois saisi de quelques demandes d'approbation ou de soutien à des activités organisées par les élèves de l'école. Rien à signaler cette année;
- Formation des membres du C.É. : le Ministère de l'Éducation a mis en place des formations en ligne obligatoires pour les membres des C.É. Les membres du C.É. de notre école ont tous suivi ces formations;
- Ventilation et présence de plomb dans l'eau : des vérifications ont été faites par le Centre de services scolaires des Découvreurs. Le C.É. s'est assuré du suivi de ce dossier;
- Représentation : le C.É. a représenté l'école lors de l'annonce de la construction d'une nouvelle école sur le territoire du CSSS.

6. Comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) et Conseil d'Administration du CSSDD

En plus des réunions du CE, Madame Isabelle St-Pierre a participé aux rencontres du Comité de parents du Centre de services scolaire. Le comité de parents prévoyait neuf rencontres durant l'année 2021-2022.

Madame Sonia Falardeau siège au CA du CSSDD et a fait part au C.É. des informations pertinentes.

7. Comités internes

Le Conseil d'établissement doit souligner l'apport et la contribution des différents bénévoles dans les comités, la bibliothèque et de façon plus générale dans la vie de l'école. Leur participation est essentielle à la réussite des comités et des activités, et nous profitons de l'occasion pour les remercier au nom de tous les enfants qui en bénéficient pleinement. Une fête des bénévoles est normalement organisée chaque année. Cette année, à cause de la pandémie de Covid-19, cette fête n'a pas eu lieu.

Conclusion

Le conseil d'établissement a connu une année bien remplie. De nombreuses réunions du conseil ont été nécessaires pour traiter adéquatement tous les sujets. Il est important de souligner l'engagement soutenu et l'intérêt de chaque membre du Conseil et du personnel de l'école pour le bien-être des jeunes ainsi que pour le meilleur intérêt de l'école et de sa communauté. Le Conseil reconnaît également le soutien constant de la direction de l'école et du Centre de services scolaire. Espérons que l'excellent climat de travail qui règne dans les réunions contribuera positivement à faire face aux défis qui nous attendent.

Bernard Déry, Président sortant du Conseil d'établissement 2021-2022 de l'école Les Sources

Annexe : informations financières

Compte (027-1-51100*)	2021-2022							
Description	Dépenses			Revenus			Solde	Catégories
	Budget	Réel	Solde	Budget	Réel	Solde		
027-1-51100-499 Conseil d'établissement fournitures diverses		161	-161				-161	111-027
027-1-51100-812 Conseil d'établissement fonctionnement	566	419	147				147	111-027
027-1-51100-812 Conseil d'établissement fonctionnement		500	-500				-500	111-027
027-1-51100-842 Conseil d'établissement surplus-déficit	2273		1773				1773	111-027
Totaux	2839	1080	1759				1759	